

# Tir@l'arc - Info

Bulletin d'information de la Fédération de tir à l'arc du Québec – janvier— février 2009

## Les Tournois

Dépôt du Calendrier de tournois – été 2009

À ce jour nous n'avons pas encore reçu le calendrier de toutes les régions avec les sanctions de compétitions pour la saison extérieure 2009. Pour faire une demande de compétition, vous trouvez toutes les informations sur le site de la Fédération à l'adresse suivante : [http://www.ftaq.qc.ca/informations/n\\_docs.htm](http://www.ftaq.qc.ca/informations/n_docs.htm)

## Demande de reconnaissance de record

Effectif immédiat, les demandes de records doivent être faites à partir du formulaire se trouvant sur notre site Internet à l'adresse : [http://www.ftaq.qc.ca/performances/records/n\\_records\\_index.htm](http://www.ftaq.qc.ca/performances/records/n_records_index.htm)

## BESOIN DE CLUBS ORGANISATEURS

### Championnats provinciaux de 2009—2010

La Fédération de tir à l'arc du Québec est à la recherche de clubs organisateurs pour les Championnats provinciaux extérieurs cibles concentriques et cibles animalières 3D—2009 et pour le championnat provincial intérieur pour les deux épreuves—2010. Si vous êtes intéressés à présenter un des Championnats, faites parvenir une lettre de demande officielle au secrétariat de la Fédération.

## Nouvelle formule d'organisation pour le Championnat provincial intérieur cible concentrique 2009

Une nouvelle formule d'organisation du championnat provincial intérieur sur cible concentrique est à l'essai cette année. Le Conseil d'administration a accepté la recommandation du responsable du dossier des tournois, cible concentrique qui a proposé que : Le format du championnat provincial concentrique intérieur, sera organisé sous format régional, similaire au championnat canadien régional "multi-sites". Cependant, il est entendu que cette formule est applicable pour l'année 2009 seulement. La fin de semaine choisie à l'organisation du Championnat est le 25 - 26 avril 2009. Un club organisateur peut choisir une des deux dates. Le même club ne peut pas organiser le championnat les deux jours.

### Format du Championnat

Le format est de 90 flèches (1 x 60 flèches et 1 x 30 flèches) tirées durant la même journée.

### Conditions d'inscription

Un seul club par région est accepté pour les régions suivantes : Île de Montréal; Rive Sud avec Richelieu Yanmaska, Rive-Nord, Laurentides, Lanaudière, Estrie, Outaouais, Mauricie, Québec, Chaudières-Appalaches, Sud-Ouest.

Pour les régions suivantes, deux à trois clubs peuvent s'inscrire pour l'organisation d'un championnat (la distance entre deux clubs doit être de minimum 150Km) :

Abitibi, Saguenay, Cote-Nord et Est-du-Québec.

### Catégories d'âges et styles

Les catégories d'âges et les styles, sont ceux en vigueur à la FTAQ. Voir les informations sur le site Internet de la FTAQ à l'adresse : [http://www.ftaq.qc.ca/reglements/n\\_reg\\_fita.htm](http://www.ftaq.qc.ca/reglements/n_reg_fita.htm) Le code vestimentaire est celui de la FCA, tel que décrit à l'article 3.2.14 des règlements.

### Trophée Sylvio Beauregard

Une fois les résultats compilés, le classement pour le certificat du Trophée Sylvio Beauregard sera établi et annoncé. Les archers gagnants recevront leur certificat par courrier postal et leur nom sera inscrit sur notre site Internet sous la rubrique respective.

## Trophée par équipes

Cette année le format du tournoi par équipes sera le même que celui du championnat canadien régional. Les clubs devront inscrire leurs équipes pour la remise du Trophée. Maximum de deux équipes.

### Trophée Aimé Breault

Le Trophée Aimé Breault est décerné au club ayant le plus grand nombre de participants au Championnat provincial intérieur sur cible concentrique. Cette année le Trophée sera remis lors de l'AGA de la FTAQ, qui va se tenir les 16-17 mai, au moment de la remise des prix honorifiques.

**Tous les clubs participants doivent s'inscrire avant le 1er avril 2009.**

## Championnats canadiens de 2009

La province du Québec est l'hôte des trois championnats canadiens à l'été 2009. Le championnat canadien sur cibles animalières 3D sera organisé par le club des archers d'Amos du 23 au 26 juillet 2009, le championnat concentrique et parcours campagne vont se tenir du 8 au 15 août 2009 à Laval. Toutes les informations sur les trois championnats sont disponibles sur notre site Internet.

## Athlète par excellence au niveau canadien —Camille Bouffard Demers honorée par sa région

Lors du gala Sport-hommage Desjardins de la Mauricie, Michel



Morissette et Louis Vanasse ont remis à Camille Bouffard-Demers membre du club dur tir à l'arc le Sagittaire, le titre d'athlète par excellence de niveau canadien. Toutes nos félicitations à Camille!

## Jeux du Québec— qualifications régionales - 2009

### tions régionales - 2009

Comme en 2008, les régions doivent tenir encore une fois cette année une compétition de qualification régionale. Suite à cette qualification, la région sera éligible à tenir une compétition de sélection en vue de sa participation aux Jeux du Québec de Gatineau en 2010. Nous demandons aux responsables régionaux de nous faire parvenir le nom et coordonnées du répondant régional pour 2009 ainsi que la date de la qualification. Cette date doit se situer entre le 15 juin et 15 novembre 2009. La date limite pour inscrire les activités des Jeux du Québec au calendrier d'activités est le 1er avril 2009. Après cette date, vous ne pourriez plus inscrire la région pour la qualification.

## Stages de l'Équipe du Québec pour 2008-2009

Le dernier stage de l'équipe du Québec va se tenir le 14 et 15 mars à Montréal au Centre sportif Claude Robillard. Les entraîneurs et les athlètes éligibles doivent confirmer leur présence au bureau de la FTAQ à [info@ftaq.qc.ca](mailto:info@ftaq.qc.ca)

## Représentant des athlètes de l'Équipe du Québec pour 2008-2009

En novembre dernier nous avons ouvert le poste de représentant des athlètes de l'Équipe du Québec. Lors de la date limite qui était fixée pour le 15 décembre 2008, aucun athlète n'avait appliqué. Par conséquent, le poste restera vacant jusqu'à la formation des prochaines équipes en octobre 2009.

Programme de développement de l'excellence de la F.T.A.Q.

Les archers spécialisés sur cibles concentriques **auront jusqu'au 15 mai pour s'inscrire au PDE de 2009**. Les informations ont été envoyées dans les clubs et sont affichées sur notre site Internet à l'adresse: <http://www.ftaq.qc.ca/activites/PDE2009.doc> Les critères de sélection pour se classer sur les équipes en 2009 sont disponibles également sur notre site. Prenez note que des modifications ont été apportées par rapport aux critères de l'année dernière.

Nouveau programme national pour les archers 3D

Afin de participer aux Championnats du monde 3D en septembre 2009 (Italie) les critères de sélection pour se classer sur l'équipe nationale 3D sont disponibles sur le site Internet de la FCA depuis le 31 janvier 2009 à l'adresse: <http://www.fca.ca/Exintro.html>

Programme d'affiliation 2009

Nous désirons vous rappeler que selon la politique d'affiliation de la Fédération de tir à l'arc du Québec, tous les Clubs et leurs membres doivent être affiliés d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Tout club doit compléter le formulaire d'affiliation de club, payer sa cotisation annuelle, valider l'affiliation de ses membres en complétant le formulaire d'affiliation de membres et payer la cotisation annuelle. Le tout vous permettra de participer au programme d'Assurances Responsabilité Civile Générale, Responsabilité des Administrateurs et des Dirigeants et Assurances Accident.

Au début septembre 2008, les clubs déjà affiliés à la Fédération ont reçu un avis de renouvellement pour le club et leurs membres. Si vous avez déjà renouvelé l'affiliation de votre club et de vos membres, vous devriez recevoir bientôt un Certificat d'accréditation.

Si vous désirez recevoir un nouvel avis de renouvellement pour le club et les membres, vous pouvez communiquer avec nous par courrier électronique, par la poste ou par téléphone.

Le Salon expert chasse pêche et camping de Montréal  
Le Salon aura lieu du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2009, à la Place Bonaventure à Montréal. Nous serons de nouveau présents cette année avec un kiosque ainsi qu'une aire de tir pour l'initiation du public. Également au programme est prévue une compétition FITA 18 mètres, de niveau provincial. Les archers ayant gagné le trophée Sylvio Beauregard en 2008, sont invités à participer à la compétition provinciale FITA 18m le 1<sup>er</sup> mars à la place Bonaventure à Montréal. La Fédération décidera de l'invitation des archers selon les places disponibles. Le but de notre présence dans le cadre de ce salon, est de faire la promotion du tir à l'arc et de nos clubs membres. À cette fin, nous sommes à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer dans la promotion du tir à l'arc dans le cadre de ce salon. Les personnes intéressées à s'impliquer dans cet événement de promotion de notre sport, seront récompensées avec le prix de l'entrée qui est de 12,00\$ et qui sera à la charge de la Fédération. Si vous avez à offrir un 2 à 3 heures ou plus de votre temps au kiosque de la F.T.A.Q. nous vous prions de contacter Mme Lise Clark au (514) 252-3054 ou par courriel au [agent.adm@ftaq.qc.ca](mailto:agent.adm@ftaq.qc.ca) Nous vous remercions d'avance pour votre implication au développement du tir à l'arc.

*Par Glenn Gudgeon*

Nouveau programme pour les jeunes  
Circuit de la Coupe du Québec Junior - Québec 2010  
Cible concentrique et cible animalière 3D  
Ces deux nouveaux systèmes de compétition serviront de

tremplin pour les jeunes archers qui visent les Jeux du Québec de 2010. Par ce nouveau encadrement, nous voulons mieux servir et former cette jeune clientèle et en même temps nous désirons pouvoir leur donner l'occasion d'accéder à un développement favorable qui leur permettra par la suite de prendre part aux autres programmes offerts par la Fédération.

Une **Coupe** mise en jeu, sera remise à la région gagnante à la fin de la saison. Le mode de fonctionnement et toutes les informations nécessaires à l'organisation de ces compétitions, sont envoyés aux clubs et ARTA. Toutes les informations et le calendrier des compétitions et résultats sont affichés sur notre site Internet à l'adresse: [http://www.ftaq.qc.ca/activites/na\\_CAL\\_CCQJ2010.htm](http://www.ftaq.qc.ca/activites/na_CAL_CCQJ2010.htm)

Formation des entraîneurs— **PNCE**

Transition vers le nouveau PNCE

**Antécédent:**

Depuis le 2004, les fédérations sportives nationales font la transition vers le nouveau PNCE qui est établi sur une méthode axée sur les compétences. Il est entendu que cette transition préconisera plus une concentration sur ce que les participants ont besoin pour les divers volets et contextes, incluant le communautaire, l'entraînement et la compétition. Il est également entendu que le programme préconisera ce que l'entraîneur/l'instructeur doit être capable de faire pour soutenir efficacement le participant. Aussi, l'évaluation sera aussi une partie obligatoire des volets de la compétition et de l'entraînement.

En sachant tout ça et en ayant reçu, très tard, le modèle de transition de l'ancien système vers le nouveau, nous avons formulé la demande à la FCA de permettre aux entraîneurs ayant été formés par le passé au niveau technique seulement, de pouvoir avoir le choix de prendre la partie théorie dans le multisport ou dans le nouveau contexte pour fin de certification. Nous attendons encore la décision de la FCA.

Où se situe le tir à l'arc au Québec dans cette transition?

**Instructeur pour archers débutant**

La FCA a développé un cours d'instructeur pour archers débutant qui a comme but de donner les outils aux instructeurs formés à ce niveau d'apprendre aux archers de niveau débutant une séance de tir. Lors de cette formation on met l'accent sur la sécurité, l'analyse du geste du débutant, la détection et la correction d'erreur, la prise de décision éthique et la planification/l'adaptation de leçons. Cette formation a remplacé la partie technique du Niveau 1 où tous les éléments se relient à ce que l'instructeur de ce niveau doit savoir et faire pour soutenir les participants débutants. Pour fin de certification, les instructeurs doivent compléter le module éthique en ligne et compléter et présenter un portfolio. Cette étape est une composante d'évaluation.

**Instructeur pour archer intermédiaire**

Le programme n'est pas disponible au Québec présentement. Les modules sont traduits, mais aucune formation de personnes ressource n'est annoncée par la FCA!

Nous sommes pénalisés dans l'avancement de formation des nos entraîneurs, entre autre pour le programme des Jeux du Québec car, l'ancien niveau Technique niveau II n'est plus accepté par le national. Tous les entraîneurs formés dans l'ancien système ayant la formation technique seulement peuvent encore aller chercher leur partie B du PNCE afin de compléter leur certification. Cette option ne sera plus acceptée lorsque la nouvelle formation sera disponible. Vous pouvez chercher toutes les informations sur notre site Internet sous la rubrique Place des entraîneurs.

Comme nouvel entraîneur, que dois-je prendre?

Dépendamment du niveau d'archer que vous entraînez, vous pouvez suivre les formations suivantes : instructeur pour archers débutant (pour l'initiation au tir à l'arc);

Instructeur pour archers intermédiaire (pour le niveau intermédiaire)

Entraîneur de compétitions (ce cours n'est pas encore disponi-

ble, donc l'ancien cours technique niveau III est en vigueur)  
Est-ce que le module de prise de décision éthique est obligatoire?

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) exige maintenant que tous les professeurs/entraîneurs dans tous les sports, fassent une évaluation en ligne (Internet) sur l'éthique afin de garder leur certification PNCE. Cette évaluation s'appelle « Prise de décisions éthiques ». Comme cette décision relève de l'ACE et non des fédérations nationales de sport ou provinciales, nous vous recommandons très fortement de faire dès maintenant cette évaluation.

Vous avez la possibilité de faire directement l'évaluation en ligne, ou suivre d'abord le module « Prise de décisions éthiques » (fortement recommandé) pour être bien préparé avant l'évaluation.

Et si j'ai déjà ma certification complète de Niveau 2?

Si vous avez complété toutes les exigences du Niveau 2 (incluant le pratique après 1998), vous n'aurez qu'à compléter le module sur la prise de décision éthique. Après avoir complété le module sur la prise de décision éthique, vous devez compléter et réussir l'évaluation en ligne. Vous serez alors entrés dans la nouvelle base de données comme entraîneur certifié en tir à l'arc pour ce niveau.

Et si j'ai une certification complète de Niveau 1?

Si tel est le cas, vous devrez faire et réussir, la prise de décision éthique, et vous pouvez vous inscrire au cours d'instructeur pour archers intermédiaire. Une fois, que vous avez complété celles-ci avec succès ainsi que l'évaluation sur la prise de décision éthique, vous serez entrés dans la nouvelle base de données comme entraîneur de tir à l'arc.

Y a-t-il une échéance à la certification?

Selon le nouveau PNCE, il y a un échéancier minimum où la certification est seulement valide pour cinq ans. Chaque fédération nationale de sport, dans notre cas la FCA, détermine son renouvellement.

### Stage— Instructeur pour archers débutants

La F.T.A.Q. en collaboration avec le Centre de développement régional de Montréal, organise un stage de formation d'instructeurs pour archers débutants le 28 et 29 mars 2009 à Montréal au centre sportif Claude Robillard situé sur 1000 Émile Journault. Le programme est de 16 heures de formation. L'horaire du stage pour les deux jours est de 8h00 à 17h00 avec une heure pour le repas de midi. Le coût du stage est de 100\$ Si vous êtes intéressés par cette formation, vous devez nous faire parvenir votre inscription accompagnée de votre paiement au plus tard le 23 février 2009. Les places sont limitées à 12 participants. Faites vite!!!

#### EXIGENCES ET CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Être âgé de 16 ans et plus;
2. Être un archer initié avec une expérience de 6 mois dans la pratique du tir à l'arc;
3. Être membre du réseau provincial de la F.T.A.Q.;

Pour vous inscrire, complétez le formulaire disponible sur notre site Internet à l'adresse: [http://www.ftaq.qc.ca/club\\_ent\\_juges/form\\_instruction-debutant.doc](http://www.ftaq.qc.ca/club_ent_juges/form_instruction-debutant.doc) et retournez-le avec votre paiement avant la date mentionnée plus haut. Pour information: 514.252.3054 ou [info@ftaq.qc.ca](mailto:info@ftaq.qc.ca)

### Nouveau programme provincial pour la formation des instructeurs I

Afin de permettre aux clubs d'encadrer l'ensemble de sa clientèle potentielle dans un contexte de loisir et d'offrir un support adapté aux archers débutants, la Fédération de tir à l'arc du Québec met en vigueur la certification provinciale d'instructeur I. Cette certification se veut principalement orienté vers les connaissances techniques de bases essentielles à la pratique du tir à l'arc. Elle vise la prise en charge du lieu de pratique,

l'enseignement du tir à l'arc et l'encadrement des activités compétitives.

#### Objectifs généraux du stage

À la fin du stage, le candidat devra être en mesure :

- de prendre en charge le lieu de pratique;
- de maîtriser l'enseignement du tir pour initier et instruire l'archer débutant;
- d'encadrer les activités compétitives en assumant la responsabilité d'un juge local.

#### Critères d'admissibilité pour les stagiaires

- Avoir 16 ans au moment de s'inscrire au stage;
- Être un archer déjà initié au tir à l'arc;
- Être membre de la Fédération de tir à l'arc du Québec.

Suite à la réussite de ce stage, le candidat sera accrédité **Instructeur I** et suite à la réussite de son examen il sera reconnu, également, juge local.

Cette décision a été prise par le Conseil d'administration de la F.T.A.Q. afin de pallier au manque de formation technique dans la nouvelle formation d'instructeurs pour archers débutants (formation reconnue par le PNCE (programme national de certification des entraîneurs)) mise en place par la Fédération canadienne des archers.

**Un stage pour la formation des personnes ressources pour ce contexte sera donnée le 21 mars 2009 à Montréal. Tous les détails seront affichés sur notre site internet et envoyés dans les clubs et régions. Pour informations sur cette formation communiquez avec nous au 514.252.3054 ou [info@ftaq.qc.ca](mailto:info@ftaq.qc.ca)**

### Le bénévolat

Comme tout autre organisme, nous dépendons beaucoup sur les bénévoles. Nous voyons ce bénévolat dans nos clubs, avec les CA, entraîneurs, juges, dans les ARTA et aussi à la FTAQ. Eh oui ! contrairement à la croyance générale, la FTAQ fonctionne avec les bénévoles. Il y a seulement deux personnes qui sont des employées de la FTAQ soit, Mme. Gabriela Cosovan et Mme. Lise Clark. Les membres du CA, commissions et autres, sont tous des bénévoles qui bien souvent œuvrent aussi comme bénévoles dans leur club ou ARTA. Sans bénévole, la FTAQ ne peut établir des cours de formation, faire la mise à jour des différentes règles, mettre à jour le site Internet de la FTAQ et être présent à des réunions avec le MELS ou FCA, ou même présenter des nouveaux programmes, etc. Comme tout organisme qui dépend du bénévolat, nous rencontrons aussi le phénomène d'essoufflement des bénévoles et le sentiment du TLM (toujours les mêmes). La FTAQ a besoin de bénévoles pour développer le tir à l'arc. Les tâches à accomplir demandent seulement quelques heures de votre temps tout au plus. Alors si vous voulez apporter une contribution importante au sport de tir à l'arc, à vous d'agir.

*Par Glenn Gudgeon*



Saviez-vous que...

... en étant membre de la F.T.A.Q., vous pouvez vous abonner à la revue Aventure Chasse & Pêche pour seulement 10 \$ pour quatre numéros, ce qui représente un rabais de plus de 50% sur le prix en kiosque. Contactez votre club ou la F.T.A.Q. pour plus de détails.

... vous pouvez vous procurer tous les numéros du bulletin d'information TIR @ L'arc – Info de la F.T.A.Q. au <http://www.ftaq.qc.ca>

... vous pouvez devenir juge local concentrique ou 3D en étudiant chez vous pour seulement 20 \$ pour un cours ou 30 \$ pour les deux.

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat de la Fédération au 514.252.3054 ou [info@ftaq.qc.ca](mailto:info@ftaq.qc.ca)

*Par Glenn Gudgeon*